

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°20250401-11

CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de GONDECOURT

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence Monsieur Régis BUÉ - Maire, faisant suite à une convocation en date du vingt-six mars deux mille vingt-cinq, en mairie, au nombre prescrit par la loi.

La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le vingt-six mars deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

BUÉ Régis, VANOOSTEN Pierre-Eugène, CHAVATTE Philippe, DUPONT Sabine, DELACROIX Thérèse Marie, TRACKOEN Ruddy, DEFIVES Louise, DAMBRE Luc, FLEUREAU David, LEFEBVRE Arnaud, LEHOUCQ Audrey, VANPEPERSTRAETE Philippe, DESMAZIERES Michel, BARBIEUX Arthur, DELANNOY Pierre-Yves, BRINGUEZ Christine, WILMOT Michel, LANNOO Dominique, HALLOT Vincent.

Etaient excusés avec procuration :

Céline MULLIER a donné procuration à Pierre Eugène VANOOSTEN , Thierry FAMECHON a donné procuration à Christine BRINGUEZ, Jocelyne MAHIEU a donné procuration à Régis BUÉ, Audrey SZCZEPANSKI a donné procuration à Philippe CHAVATTE, Sandrine JOAN a donné procuration à Sabine DUPONT, Jean Pierre FERNANDEZ a donné procuration à Dominique LANNOO, Emeline FERNANDEZ a donné procuration à Vincent HALLOT.

Absente non excusée :

Isabelle LEMOINE.

Soit 19 présents, 7 absents excusés avec procuration, 1 absente non excusée .

Conformément aux dispositions de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Monsieur Pierre-Eugène VANOOSTEN.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

11) Révision de la tarification des salles municipales

Afin de tenir compte de l'évolution des coûts de la vie et des services publics concernés, il est proposé de faire évoluer la tarification de la location des salles municipales comme reprise ci-dessous.

L'augmentation, si elle est adoptée, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Salle Polyvalente (Rue Désiré Ringot)

Gondecourtois uniquement	Tarif actuel	Proposition
Du lundi au vendredi	132 €	150€
48h	234 €	
72h	312 €	
Samedi + dimanche		300 €
Caution	134 €	100% du tarif appliqué
Facturation entretien (en cas de manquement)	Salle : 32 € Sanitaires :26 € Cuisine : 32 € Parking 13 € Rangement (tables, chaises) : 31 € Le tout : 134€	100 € par heure effectuée 10 heures maximum facturées

Salle des fêtes Joseph Deman (rue Joseph Poissonnier)

GONDECOURTOIS		Tarif actuel	Proposition
Du vendredi 15h30 au dimanche 18h	Petite salle Grande salle Les 2 salles	309 € 706 € 890 €	350 € 800 € 1 000 € Du vendredi au lundi
Du lundi au jeudi à la 1/2journée	Petite salle Grande salle Les 2 salles	50 € 100 € 125 €	
Du lundi au jeudi à la journée	Petite salle Grande salle Les 2 salles	100 € 200 € 250 €	110 € 220 € 270 €
Caution			100% du tarif appliqué
Facturation entretien (en cas de manquement)			100 € par heure effectuée 10 heures maximum effectuées

EXTÉRIEURS		Tarif actuel	Proposition
Du vendredi 15h30 au dimanche 18h	Petite salle Grande salle Les 2 salles	750 € 1 875 € 2 312 €	1 000 € 2 000 € 2 800 € Du vendredi au lundi

Du lundi au jeudi à la 1/2journée	Petite salle Grande salle Les 2 salles	125 € 250 € 310 €	
Du lundi au jeudi à la journée	Petite salle Grande salle Les 2 salles	250 € 500 € 625 €	300 € 600 € 750 €
Caution			100% du tarif appliqué
Facturation entretien (en cas de manquement)			100€ par heure effectuée 10 heures maximum facturées

LOGES SDF	Tarif actuel	Proposition
Grande loge		150 €
Petite loge		100€

ENTREPRISES		Tarif actuel	Proposition
Du vendredi 15h30 au dimanche 18h	Petite salle Grande salle Les 2 salles		1 000 € 2 000 € 2 800 € Du vendredi au lundi
Du lundi au jeudi à la journée	Petite salle Grande salle Les 2 salles	250 € 500 € 625 €	300 € 600 € 750 €
Caution			100% du tarif appliqué
Facturation entretien (en cas de manquement)		Grande salle : 104 € Petite salle : 62 € Entrée : 94 € Cuisine+arrière cuisine : 114 € Parking : 32 € Rangement (tables, chaises) : 62 € Le tout : 467 €	100€ par heure effectuée 10 heures maximum

Salle Saint Exupéry (résidence Saint Exupéry)

Gondécourtois uniquement	Tarif actuel	Proposition
Pour 4 heures maximum	50 €	Pas d'augmentation
Pour 8 heures maximum	75 €	Pas d'augmentation
Pour la journée (7h/22h)	100 €	Pas d'augmentation
Caution	200 €	Pas d'augmentation
Facturation entretien	80 €	Pas d'augmentation

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2025

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité valident la tarification des salles municipales qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Fait à Gondécourt le 2 avril 2025

Le Maire de Gondécourt,



Régis BUÉ



Le secrétaire de séance,



Pierre-Eugène VANOOSTEN